



Royan, le 10 mai 2022

SECRETARIAT GENERAL

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Lundi 16 mai 2022

à 18 h 00

(Salle du Conseil Municipal)

Le port du masque est conseillé en raison du nombre de personnes et de leur possible proximité dans la salle.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 avril 2022.
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Programme immobilier Ilot Saint-Pierre – Cession des parcelles cadastrées section BH n° 412 et n° 1089, situées lieu-dit "Le Grand Fief", 48 avenue de Rochefort à Royan, au profit du groupement SEMDAS/EDEN PROMOTION – Compromis de vente.
 2. Décision Modificative de crédits N°1/2022 - Budget Principal.
 3. Décision Modificative de crédits N°1/2022 - Budget annexe Production d'énergie.
 4. Compte de Gestion 2021 - Budget Principal et Budget annexe Production d'énergie.
 5. Compte Administratif 2021 - Budget Principal et Budget annexe Production d'énergie.
 6. Affectation du Résultat 2021 - Budget Principal.
 7. Attributions de subventions à diverses associations.
 8. Création d'une régie à seule Autonomie Financière pour la production d'énergie - Modificatif.

9. Garantie de la Ville de Royan pour le remboursement d'un prêt réalisé par la SA d'HLM DOMOFRANCE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Acquisition en VEFA de 9 logements locatifs sociaux "Résidence Le Chêne 130 Route de Maisonfort" à Royan.
10. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Équilibre » pour l'année 2022.
11. Demande de subventions - Création de terrains de padel tennis.
12. Demande de subventions au titre du "Plan 5 000 équipements sportifs de proximité" - Terrains de basket 3x3.
13. Demande de subventions au titre du "Plan 5 000 équipements sportifs de proximité" - Piste d'athlétisme.
14. Attributions de subventions scolaires.
15. Attribution d'une subvention à l'OGEC Ecole Sainte-Marie.
16. Programme Préservons Ensemble Notre Santé (PENSA) - Demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine.
17. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Amicale du Personnel Communal de la Ville de Royan », pour l'année 2022.
18. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association "Centre d'Arts Plastiques de Royan" pour l'année 2022.
19. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Divertimento » pour l'année 2022.
20. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Échancrures » pour l'année 2022.
21. Convention de sous-occupation du domaine public du Casino de Royan - Avenant n°1.
22. Casino de Royan - Signature d'un avenant n°3 au cahier des charges.
23. Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) relative au schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement - EXERCICE 2022 - Pilier 1 : Alimentation du site internet et de l'observatoire partagé - Pilier 3 : Politique d'information jeunesse.
24. Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) relative au schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement - EXERCICE 2022 - Pilier 2 : Fiches-actions construites sur trois thèmes : coordination, santé, prévention.
25. Création de Commissions Administratives Paritaires et de Commissions Consultatives Paritaires communes entre la collectivité et le Centre Communal d'Action Sociale de Royan.

26. Création d'un Comité Social Territorial commun et d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail commune entre la collectivité et le Centre Communal d'Action Sociale de Royan.
27. Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), la Ville de Royan et l'Office de Tourisme Communautaire "Destination Royan Atlantique" pour l'accueil de "La Solitaire du Figaro" à Royan du 31 août au 04 septembre 2022.
28. Lancement d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique sur un certain nombre de périmètres de réalisation.
29. Souscription à l'outil internet Vigifoncier mis en place par la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) Nouvelle-Aquitaine.
30. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) - Fixation des tarifs pour 2023.
31. Travaux relatifs à l'aménagement de la piste cyclable Route Départementale n°733 - Convention avec le Département de la Charente-Maritime.
32. Demande de financement au titre du Fonds de concours "Schéma cyclable de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA)" pour la création d'une voie verte Route départementale n°733.
33. Désaffectation d'une partie de la voie communale n°3, cadastrée sections BO n° 499 et BP n° 697, située lieu-dit "Les Roujassiers" à Royan.
34. Déclassement d'une partie de la voie communale n°3, cadastrée sections BO n° 499 et BP n° 697, située lieu-dit "Les Roujassiers" à Royan.
35. Redevances d'occupation du domaine public pour le réseau gaz.
36. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association "Comité des Fêtes et d'Animations de Royan" (CFAR), pour l'année 2022.



Le Maire,

Patrick MARENGO